

Centre Hospitalier DAX – Côte d'Argent



Hémovigilance et Identitovigilance

Dr JM DUPIN
Dr K BEATA
P TONDEUR

Groupe sanguin et identité

Illustration de la nécessité de contrôles
multiples de sécurité :
2 prélèvements à 2 moments différents
CUP ..

Début de l'Evènement Indésirable 12/12/2012

- Un prélèvement de groupage sanguin pour la patiente X hospitalisée :
résultat **B+**
- Antériorité connue à l'EFS : **A+**
 - ➔ **Blocage du transfert du résultat / le logiciel de validation de l'EFS**
 - ➔ **Homonymie à 3 traits ???**
(nom /prénom /Date de Naissance)

1ères actions

- On repique la patiente X présente dans le service en vérifiant l'identité
- Le bureau des admissions vérifie les données avec la patiente , récupère un numéro de tel. appartenant à une autre femme ayant même nom, prénom, DDN

Le CH et L'EFS créent 2 dossiers
Chacun dans leurs bases de données :

- Mme Y: A+
née à Bordeaux habitant Orthez
- Mme X: B+ présente dans le CH
née à Mont de Marsan habitant Saugnac

Problème immédiat

- Malgré la création de 2 dossiers EFS les résultats de groupe se compilent dans notre logiciel :
 - ➔ la patiente X(présente)
 - a des résultats de group A+/B+/B+ !!!
- Sensibilisation des équipes soignantes
 - ➔ **Référence unique valide : le document** de groupage et non le dossier informatisé
- Rectification du dossier /le service informatique

Le bureau des entrées complète les informations:

- Mme X née à Bordeaux adresse Orthez
- Mme Y née à Mont de Marsan adresse Sagnac (1 enfant né en 2010)

Aucun dossier n'est certifié
pas de carte d'identité présentée

Clôture du séjour hospitalier

- La recette envoie un avis de somme à payer quelques semaines plus tard
 - Retour du courrier: NPAI (non parvenu adresse inconnue)
 - Recherche : il existe une personne avec la même identité habitant à Labatut
- ➔ *Il semblerait que ce soit Mme Y qui ait déménagé*

Règlement du séjour

- Mme Y se présente pour régler la facture du séjour hospitalier
- Elle présente sa carte CMU
- Le régisseur exige des documents d'identité
- La carte d'identité présentée donne des éléments qui ne correspondent ni à MME X ni à MME Y .

Cette personne est née à DAX (ni à Bordeaux ni à Mt de Marsan)???

- Mme Y surprise prétend que c'est elle qui a été hospitalisée
- Confrontation avec l'assistante sociale du service qui l'a rencontrée en décembre
- Aucune de 2 ne se reconnaît ..

Pourtant la patiente Y affirme :

Que c'est elle qui a été hospitalisée en décembre

Qu'elle possède un bulletin de situation remis / les soignants lors de son séjour

Elle se propose de le ramener en guise de preuve ..

➔ *Elle n'est pas revenue au CH depuis ..*

Autres vérifications faites :

- Le médecin traitant est contacté et n'a pas de personne répondant au nom cité dans sa patientelle
- La CPAM fait des recherches : il n'existe dans notre département qu'une seule patiente répondant à ces nom, prénom DDN

Conclusion

- **Usurpation d'identité**
⇒ **probablement consentie**

Risque entraînés :

- mise en danger de la sécurité de la prise en charge
- Confusion dans les éléments du dossier
- Difficulté d'attribution de certains éléments du dossier
- Impossibilité de relier l'hospitalisation de Mme X à sa véritable identité

Défaillances latentes

➔ Actions menées

1. Méconnaissance des risques entraînés / le prêt d'identité / Mme Y

➔ Lettre de sensibilisation au danger de cette pratique

2. Besoin d'identifier le risque potentiel à venir

➔ Alerte notée dans toutes les applications informatiques si cette personne revient

3. Mélanges des ATCD avec risque de confusion

➔ Dissociation des dossiers EFS et retrait de l'identité associée aux résultats de la patiente hospitalisée en déc 2012

Intérêt de l'analyse

- Evènement suivi en gestion des risques identitovigilance.
- L'analyse **longue et chronophage** a nécessité la collaboration de multiples intervenants administratifs et soignants
- Mais elle nous a permis d'aller jusqu'au bout de l'évènement .
- Elle souligne la nécessité de garder une vigilance active et un regard critique sur tout événement

Sécurisation supplémentaire?

Action préventive si besoin transfusionnel :

- Faut il refaire une détermination de groupe en cas ? :
 - o d'antériorité ancienne (même si carte de groupe complète)
 - o ou de Carte Nationale Identité non présentée
- Peut on exiger la présentation concomitante de la CNI pour valider l'identité ?

Merci de votre attention